

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2008

DÉROGATIONS AU REPOS DOMINICAL - (n° 1296)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTSN^{os} 2302 à 2313

présentés par
M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après le mot :

« salariés »,

insérer les mots :

« et de leur engagement citoyen ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les actions menées en faveur de causes nationales voire internationales, quand il s'agit de la cause environnementale par exemple, nécessitent du temps à consacrer en dehors des jours de travail. Le dimanche est pour certains consacré à ces activités citoyennes, activités dans lesquelles s'investissent de plus en plus de françaises et de français, notamment des jeunes. Il est important de ne pas freiner ces aspirations.

Ces amendements identiques ont été déposés par 48 membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :

Adt n° 2302 de M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg

Adt n° 2303 de Mme Lemorton, Mme Delaunay, Mme Coutelle et M. Peiro

Adt n° 2304 de M. Vidalies, M. Michel Ménard, Mme Massat et M. Jean-Claude Leroy

Adt n° 2305 de M. Mallot, M. Marsac, Mme Langlade et Mme Touraine

Adt n° 2306 de Mme Crozon, M. Liebgott, M. Jung et Mme Martinel

Adt n° 2307 de M. Gaubert, M. Goua, M. Plisson et M. Juanico

Adt n° 2308 de Mme Le Loch, Mme Hoffman-Rispal, M. Issindou et M. Bono

Adt n° 2309 de M. Muet, Mme Karamanli et M. Dussopt

Adt n° 2310 de Mme Erhel, Mme Quéré, Mme Lebranchu et M. Garot

Adt n° 2311 de M. Roy, Mme Boulestin, Mme Iborra, M. Rogemont et Mme Got

Adt n° 2312 de M. Brottes, M. Grellier, M. Chanteguet et M. Tourtelier

Adt n° 2313 de Mme Mazetier, Mme Fioraso, Mme Robin-Rodrigo et M. Gille